



# Bulletin communal

## Le mot du Maire

L'année 2017 a été marquée par de nombreuses surprises lors des différentes élections et ont amené de nombreux changements dans le domaine politique. Les réformes mises en place nous touchent tous à tous les niveaux.

Malgré les difficultés qui nous attendent, nous maintiendront au mieux les différentes actions que nous avons envisagées.

En ce début d'année 2018, je voudrais, au nom du Conseil Municipal et des employés communaux souhaiter à toutes et à tous mes vœux les meilleurs de santé, bonheur et prospérité, en particulier des vœux de santé conservée ou retrouvée pour toutes les personnes concernées.

N. DERVIN

*Décisions du Conseil Municipal: 2ème semestre 2017*

## 29 août 2017

### **1. Subventions des Associations**

Suite à la demande de subvention de l'association des arboriculteurs de Waldhouse pour l'année 2016-2017, et présentant une liste de 32 membres, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'octroyer une subvention d'un montant de 100,00 € (cent euros) à l'association des arboriculteurs.

L'Association des Pêcheurs de Waldhouse, forte de 54 membres actifs dont 25 jeunes de moins de 18 ans sollicite également une subvention pour la saison 2016-2017. Après délibération, le Conseil Municipal décide de leur verser également la somme de 100,00 € (cent euros).

L'Association Vitagym présente également une demande de subvention au titre de la saison 2017-2018. Le Conseil Municipal rappelle que les demandes de subventions sont à déposer en Mairie en fin de saison pour étude

### **2. Participation Vitagym aux frais d'électricité de la salle.**

La participation s'élève à 246,86 €.

### **3. Don pour la Commune :**

La Commune de Waldhouse remercie chaleureusement l'Association des Amis de la Chapelle de Waldhouse pour le don de 2000 €, accepté par le Conseil Municipal.

### **4. Livre Foncier**

Vu l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

et suite à la note d'information du Géomètre-expert de Sarreguemines, le Conseil Municipal donne délégation et signature au Maire durant son mandat quant aux opérations de rectifications de limites, réunion, divisions des parcelles et bornage, et ce pour chaque enregistrement d'un document d'arpentage d'une propriété communale.

## 4 octobre 2017

### **1. Etat de prévision des coupes 2018 :**

#### **A. Coupes parcelles 1a, 10u, 14r :**

Vente de grumes façonnées, vente amiable sur pied ou déli-

vance des houppiers par l'intermédiaire de l'O.N.F.

Bois de chauffage : 20,00 € le stère, vente par adjudication publique.

#### **B. Coupes parcelles 18j**

Vendu par l'ONF par le biais d'appel à la concurrence et fixe le prix de vente des essences comme suit :



Hêtre, chêne, charme à **20,00 €** le stère. Bouleau, saule et autre à **10,00 €** le stère.

## 2. Etat d'assiette 2019

Le conseil décide d'approuver l'inscription à l'Etat d'Assiette pour l'exercice forestier 2019 des coupes réglées suivantes : **parcelles 6b, 16\_u, 19\_u** et **26\_u** (amélioration) ;

Demande le report de l'inscription à l'état d'assiette pour l'exercice forestier 2019 des coupes suivantes : **parcelles 12\_u (exploitée en 2016), 13\_u (exploitée en 2017) et 27\_u (surface terrière à l'optimum)** ;

## 3. Assurance / Bris de glace Salle Communale :

Suite au sinistre survenu le 23 mai 2017 dernier à la salle communale de Waldhouse (Bris de glace) déclaré auprès de l'assurance du responsable du mineur en cause, un devis a été réalisé pour un montant de 252,00 € et envoyé aux assureurs respectifs.

### 15 novembre 2017

#### 1. Demande de subvention des Jeunes Sapeurs Pompiers de Volmunster :

Le conseil décide d'allouer 50,00 € de subvention.

#### 2. Motion « GRATUITE DES TRANSPORTS SCOLAIRES » :

Le conseil décide **par 10 voix pour et 1 voix contre**, de soutenir la motion la gratuité des transports scolaires pour tous et partout dans la Région Grand Est.

## 3. Modification des horaires du secrétaire de Mairie et mise à disposition du S.I.E.W.W. :

Suite au recrutement au 01.01.2018 du secrétaire de Mairie pour un complément de service sur la Commune de Rolbing. M. HENNER demande l'autorisation de repartir son service hebdomadaire réalisé sur la Commune de Waldhouse les mardis, mercredis et jeudis. Les horaires de permanence de la Commune de Waldhouse restent inchangés. De plus après concertation des intéressés et du Centre de Gestion de la Moselle, le secrétaire sera mis à disposition pour continuité de service auprès du Syndicat des Eaux à raison de 5 heures hebdomadaires sur son service municipal.

## 4. Locations des terres communales 2017

Vu la **diminution de 3.02%** de l'indice de fermage, le Conseil fixe le prix de terres à **0,62 € l'are**. En application du décret n°2017-509 du 7 avril 2017 modifiant l'article D.1611-5 du CGCT, en prévoyant un relèvement à **15,00 euros** du seuil réglementaire de mise en recouvrement des créances non fiscales des collectivités territoriales, le conseil décide que le prix forfaitaire de la location minimal sera de **15,00 €**.

## PUBLICATION

61, Rue de la Forêt  
Téléphone : 03.72.29.28.27  
Télécopie : 03.87.96.54.83  
Messagerie : [mairie@waldhouse.fr](mailto:mairie@waldhouse.fr)  
Site internet: <http://www.waldhouse.fr/>

Permanences :  
Mardis et Jeudis de 10 h 00 à 12 h 00  
Mercredis de 17 h 00 à 19 h 00

\*\*\*\*\*

Maire : Norbert DERVIN: Domicile: 03.72.29.25.01  
Portable: 06.74.91.84.30  
Adjoints : Annie WEISSENBACHER: 03.87.96.54.47  
Emile OLIGER: 03.87.96.57.91  
Secrétaire : Anthony HENNER : 07.80.36.94.13.

\*\*\*\*\*

Groupe scolaire de la vallée de la Horn:  
Ecole Maternelle : 03.87.96.51.74  
Ecole Elémentaire : 03.87.96.61.88

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mardi	de 10 h 00 à 12 h 00
Mercredi	de 17 h 00 à 19 h 00
Jeudi	de 10 h 00 à 12 h 00





## Repas de Noël des anciens 2018

### 5. Charges locatives des appartements communaux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, fixe comme suit les charges locatives pour l'année 2018 :

- \* ) Entretien des abords : 3,00 € par mois ; Entretien des abords et escalier intérieur Mairie: 9,00 € par mois ;
- \* ) Entretien du chauffage au fuel : 10,00 € par mois ;
- \* ) Eau + assainissement (logements Mairie) : 25,00 € par mois ;
- \* ) Ordures ménagères : 13,00 € par mois.

### 6. Location de la Chasse :

Vu que l'indice national des fermages constaté pour 2017 est de **106,28** contre **109,59 en 2016**, soit une **diminution de 3,02%** ; Le Conseil décide à l'unanimité des membres présents d'appliquer cette diminution au loyer de la chasse communale à compter du 02 février 2018, ce qui porte les loyers à :

Lot N°1 : **4 906,37 €** - Lot N°2 : **3 925,10 €** - Réserve MEYER **1324.71 €** - Réserve Proteus Nature : **394.47 €**

- Rappelle que conformément à l'article 11.1 du cahier des charges, les locataires en seront informés par lettre recommandée avant le 31 décembre 2017.

### 7. Repas de Noël des Anciens :

Le conseil municipal décide d'organiser le traditionnel repas des Anciens le 09 décembre 2017, et fixe la participation financière à 18,00€ pour les conjoints/es n'ayant pas encore 65 ans.

#### ETAT CIVIL 2017 POPULATION

Recensement 2017: 404

#### NAISSANCES

08.03.2017 Léon Albin MEGEL

22.06.2017 Christian KURAEV

#### MARIAGES

Néant

#### DECES

15.01.2017 Louis COUPEZ

27.02.2017 Raymond BERGDOLL

10.04.2017 Paulette MELIGNON

01.05.2017 Anny CONRAD

19.07.2017 Gisela BERGDOLL

30.07.2017 Georges WIMMERS

15.10.2017 Marcel ZIEHL

#### FINANCES LOCALES

Les comptes de résultats n'étant pas encore parvenu, ils vous seront présentés lors du prochain bulletin.